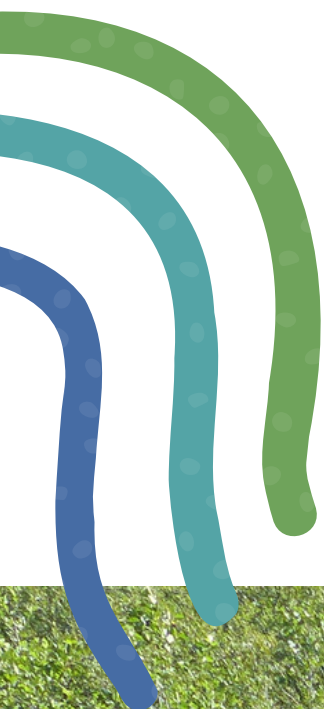




LA LETTRE DU Chéran

N° 6 | OCTOBRE 2023



COMPRENDRE POUR AGIR

QUALITÉ DES
EAUX

ENTRETIEN
DES COURS D'EAU

TÉMOIGNAGE



life revers'
EAU



Région
PAYS
de la
LOIRE



LA QUALITÉ DES EAUX ET DES MILIEUX AQUATIQUES : DES EFFORTS DE TOUS...



Le renforcement des normes des stations d'épuration et des exploitations agricoles a permis une nette amélioration de la qualité de l'eau depuis les années 2000. Malgré cela, des pics avec des concentrations importantes sont retrouvés annuellement en début d'hiver.

La poursuite des efforts sur des pratiques humaines respectueuses de l'environnement, la restauration du bocage et des milieux aquatiques sont nécessaires pour retrouver une meilleure qualité de l'eau.

Suivi des écoulements

Le **réseau Onde** est un réseau d'observation de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) qui permet l'observation des étiages et des assecs des cours d'eau, disponible sur www.onde.eaufrance.fr

Sur la station du Chéran à Congrier, il caractérise des écoulements faibles sur la période estivale (de Juillet à Septembre voir Octobre). La réduction des écoulements a alors un impact très fort sur l'équilibre biologique des cours d'eau (réchauffement et eutrophisation de l'eau).

Le programme participatif « En quête d'eau », mené par l'Office Français de la Biodiversité, vous permet de signaler les écoulements des cours d'eau. (Disponible au lien suivant : <https://jeparticipe-enquetedeau.eaufrance.fr/>)

Suivi biologique

Des **suivis biologiques** sont fréquemment réalisés afin de suivre via plusieurs indices la qualité des milieux aquatiques.

L'Indice Poisson Rivière (IPR) transcrit la qualité des habitats et de la forme des cours d'eau. Sur le Chéran, cet indice montre une bonne qualité de l'aval du Chéran sur la station de La Boissière avec un peuplement globalement équilibré et suffisamment diversifié contrairement aux stations de Congrier ou de Renazé qui ont des qualités mauvaises ou médiocres à cause de peuplements peu diversifiés (majorité de gardons et de rotengles) et à des densités plus faibles.

Une amélioration de la qualité des eaux et des milieux aquatiques permet des bénéfices écologiques et économiques.

LES BALADES DU CHÉRAN

Découvrez le Chéran à travers des escapades prolifiques en découvrant la biodiversité du territoire, et des points de vue amenant à la détente et aux moments de partage en famille.

La zone humide des Hunaudières à St Saturnin du Limet



L'étang de la Guillotière à Congrier



La Hardonnière à Congrier / St Saturnin du Limet



L'étang de St Aignan sur Roë



VOUS SOUHAITEZ AGIR EN FAVEUR DE LA NATURE ?

Jusqu'en 2027, un budget est alloué pour reconquérir la qualité des eaux et des milieux aquatiques sur les communes de **La Rouaudière, Saint-Aignan-sur-Roë, Congrier, Saint-Saturnin-du-Limet, Renazé, Saint-Martin-du-Limet, Bouchamps-lès-Craon, La Boissière et Châtellais.**

Ateliers de sensibilisation, création de mares et/ou de zones tampons, plantation de haies, renaturation de cours d'eau, tester de nouvelles pratiques agricoles : le Life Revers'eau Chéran vous accompagne. Le **Syndicat du bassin de l'Oudon** se tient à votre disposition au 02 41 92 52 84 ou par mail à contact@bvoudon.fr



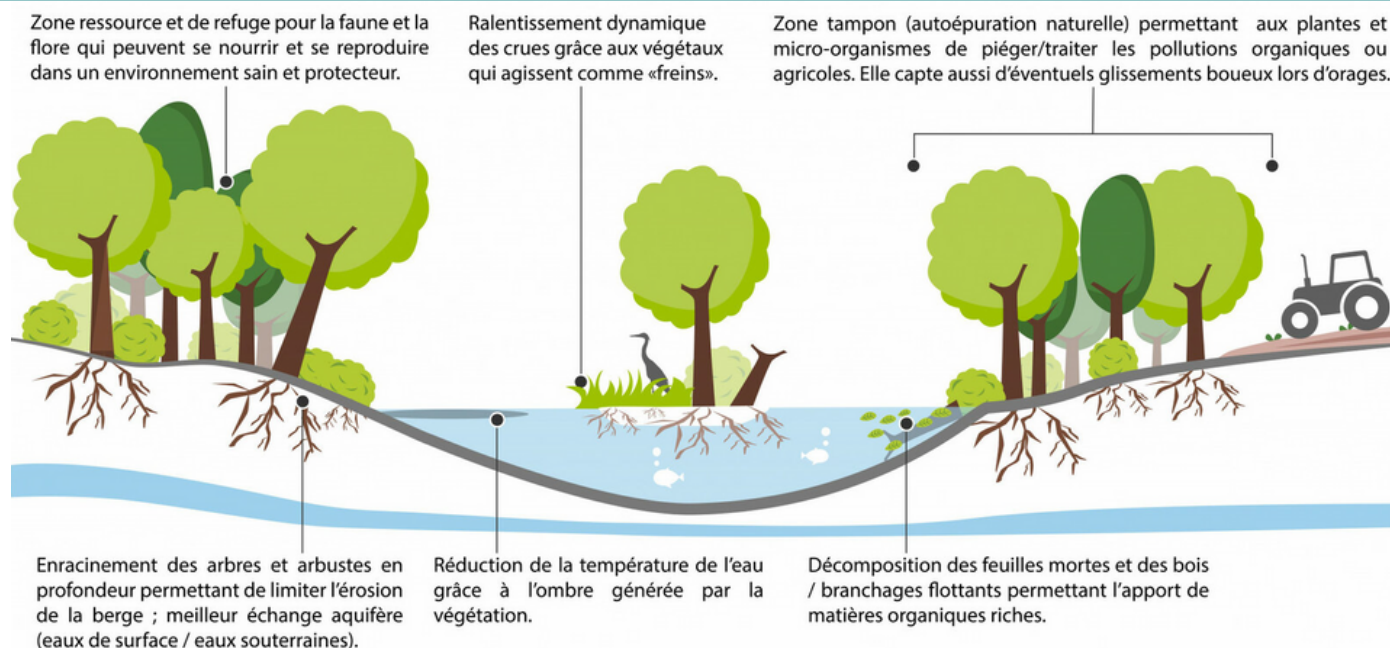


ÊTRE PROPRIÉTAIRE À PROXIMITÉ D'UN COURS D'EAU

C'EST QUOI UNE RIPISYLVE ?

La ripisylve est « l'ensemble des formations boisées (arbres, arbustes, buissons) qui se trouvent aux abords d'un cours d'eau. » Elle ne doit être ni trop dense (pour laisser passer la lumière) ni absente. Dans certains cas, la densité de la ripisylve peut alterner entre le fort puis le faible selon la configuration du cours d'eau.

Cette végétation a de nombreux apports dans la gestion de la ressource en eau :



Elaboration SYMAR Val d'Ariège



LE MOT DES PÊCHEURS

M. Dominique LEBRET - nous parle des actions de l'AAPPMA de Renazé

« Disposant de plusieurs accès sur le Chéran les pêcheurs à pied peuvent s'adonner à leur loisir favori sur plus de 2 km de la Besnardière jusqu'au musée de l'ardoise.

Pour rendre le parcours le plus accessible possible, l'AAPPMA (Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques) ne compte pas ses efforts pour l'entretien des berges avec la collaboration des agriculteurs riverains. La Fédération de pêche apporte un accompagnement financier auprès de l'AAPPMA sur la gestion de la ripisylve dès lors que des bonnes pratiques de gestion y sont réalisées en lien avec des actions sur la ripisylve pour permettre l'accessibilité pêche au cours d'eau. En effet chaque année un nouveau tronçon est aménagé.

Pour le réempoissonnement, ne disposant pas de zone humide pour la reproduction des brochets et des perches, des bassins de grossissement ont été créés. Les résultats sont très satisfaisants ce qui nous permet même d'introduire des brochetons à la Rincerie. Nos quelques 200 sociétaires sont satisfaits de notre travail, ils prennent aussi des goujons, gardons et chevesnes sur des parcours aménagés. »



JE SUIS PROPRIÉTAIRE : QUE DOIS-JE FAIRE ?

Le propriétaire riverain est tenu à l'entretien du lit mineur et de la berge par :

- La plantation d'arbres tout en veillant à une diversité des essences d'arbres présentes.
- L'entretien de la végétation existante (élagage, suppression des embâcles, etc.)
- La lutte contre les espèces invasives comme la Renouée du Japon ou la Jussie

Le Syndicat du Bassin de l'Oudon permet de vous apporter une aide administrative et technique, n'hésitez pas à nous contacter.



DES HABITANTS

SE SENSIBILISENT

AGISSENT

Des animations pour les enfants sont proposées par le syndicat du bassin de l'Oudon. Ces animations permettent aux enfants de découvrir la rivière et la biodiversité qui la compose. En 2022, les enfants du centre de loisir de Renazé ont réalisé une pêche à l'épuisette avec Mayenne Nature Environnement (MNE). Ils ont ainsi pu découvrir la biodiversité présente dans le Chéran et échanger sur les actions à mettre en place à la maison pour préserver cette biodiversité.



En 2023, les CE2, CM1 et CM2 de l'école publique de Saint Aignan sur Roë ont passé une journée avec la Compagnie Cosnet. Ils ont planté 550 mètres de haies et fait du théâtre sur le thème de l'arbre et découvert les différents rôles de la haie.

CAMILLE SABIN

AGRICULTEUR INVESTI POUR LE CHERAN

Après mes études à l'Ecole Supérieure des Agricultures à Angers, je suis parti neuf mois en Nouvelle-Zélande, un pays où le modèle herbagé est développé dans un système intensif.

Lors de mon installation sur la ferme familiale en 2019, j'ai impulsé la conversion vers l'agriculture biologique sur l'exploitation de 115 hectares. Les 115ha sont répartis entre le pâturage (105ha) et le métayer (mélange de céréales pour l'alimentation et la paille sur 10ha).



Entre décembre et janvier, les vaches sont dans les bâtiments. Le reste de l'année, elles sont dehors avec un système de pâturage tournant. Les externalités positives du système bio sont nombreuses : santé, économie, temps, qualité de l'eau, économie d'usage de l'eau, biodiversité.

La haie et le système herbagé sont un avantage pour la qualité des eaux du Chéran. Notre démarche permet d'éviter l'irrigation, augmente l'infiltration de l'eau dans les nappes, supprime les intrants. Lorsque des adventices (dites « mauvaises herbes ») apparaissent, elles sont arrachées à la main ou broyées ou encore mangées par les vaches.

La démarche bio a été développée, il y a deux ans donc les bénéfices visibles ne le sont pas encore. Mais la conviction environnementale est plus forte. Dès le début, nous savions que le fruit de notre travail se fera dans 10 ou 15 ans. Il faut trouver un équilibre entre l'intérêt général et l'intérêt particulier. Lors de ma première année, nous avons planté pour 6 000 euros mais les subventions n'existaient pas encore. Aujourd'hui, les subventions existent ce qui va accélérer le boisement sur notre territoire. Jusqu'à présent, nous avons planté trois kilomètres. Le syndicat du bassin de l'Oudon permet de réduire la charge administrative et technique.

"L'eau c'est la vie, si on veut un environnement propice, on doit remettre la nature au centre des préoccupations."

www.bvoudon.fr

Projet LIFE REVERS'EAU :
<https://lifereverseau-paysdelaloire.fr/>

Coordonnées
Syndicat du Bassin de l'Oudon
6 rue de la Roirie
49500 SEGRE-EN-ANJOU-BLEU

Tel : 02 41 92 52 84 contact@bvoudon.fr

Suivez-nous sur Facebook :
@bassinoudon

La lettre du Chéran est une publication du Syndicat du Bassin de l'Oudon, 6 rue de la Roirie, 49500 SEGRE-EN-ANJOU-BLEU
www.bvoudon.fr contact@bvoudon.fr
Directeur de la publication : Gilles GRIMAUD - rédaction et crédits photos : agents du Syndicat du Bassin de l'Oudon
Création et mise en page : Syndicat du Bassin de l'Oudon. Impression : Léridon Imprimerie
lettre éditée en octobre 2023 à 500 exemplaires - Publication gratuite. Ne pas jeter sur la voir publique.
ISSN : 2824-7728



life revers'
EAU

Région
PAYS
de la
LOIRE

